EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 72
SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 26 995 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DU DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

La Fédération du Puy de Dôme agit dans le cadre des statuts nationaux du Secours Populaire Français, auxquels elle est rattachée. À cette fin elle se propose de soutenir, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la faim, du sous-développement et des conflits armés.

L'association organise un certain nombre d'actions et d'initiatives ayant pour objectif, non seulement de partager des moments forts autour des valeurs telles que la solidarité, la tolérance et le mieux vivre ensemble mais aussi de proposer aux bénéficiaires d'autres actions promouvant l'activité physique. C'est dans ce but qu'elle a réuni plus d'une vingtaine de partenaires autour de 2 évènements concomitants :

- le Marathon des Puys dont l'inscription des participants permet de financer plus de 200 licences sportives pour des enfants ;
- la Fête des Sports, sur les quartiers Nord de la ville, animée par les associations sportives partenaires du projet pour inciter les enfants à s'inscrire à leurs activités.

Coût de l'action :	6 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

COUVIGE DES DENTELLIÈRES

Cette association a pour objet de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper les personnes s'intéressant à cet art dans des ateliers hebdomadaires proposés tout au long de l'année.

L'association souhaite organiser un « couvige », c'est-à-dire un rassemblement de dentelières, à la Maison du Peuple. Cet évènement permettra aux dentellières d'échanger et de partager sur les dentelles, les styles et techniques différentes et de continuer à faire vivre cet art.

Coût de l'action :	3 371 €
Subvention sollicitée :	300 €
Subvention proposée :	300 €

LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE :

L'association dite « Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde » (LACIM) a été créée en 1968. Elle a pour objectif premier d'être solidaire avec des villages ou des collectivités de pays défavorisés en les aidants à réaliser leurs projets de développement pour améliorer leurs conditions de vie tant sur le plan économique que social et culturel.
Dans le cadre du Festival des Solidarités et de son partenariat avec le Rectorat, l'association organise des expositions («Mil et sorgho » de LACIM et « Les agricultures familiales » du CIRAD) ainsi que des projections-débats dans la continuité des thématiques exposées (« Le mil » de Jean Rouch et « Eloges des mils » d'Idriss Diabaté).

Coût de l'action :	450 €
Subvention sollicitée :	200 €
Subvention proposée :	200 €

FLAX

L'objet de l'association est de favoriser les liens sociaux dans une ambiance bienveillante à travers des activités manuelles ouvertes à tous. Elle promeut l'échange de savoir-faire autour de l'activité textile.
FLAX est également un lieu de rencontres chaleureux souhaitant contribuer au développement du bien-vivre ensemble dans le quartier de la rue du Port et de favoriser la mixité sociale, intergénérationnelle,...

L'association propose de mettre en place une série de 10 ateliers textiles novateurs à Clermont-Ferrand : customisation de vêtements par la broderie ethnique, teinture végétale, graff, ...

Coût de l'action :	4 500 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

ASSOCIATION CRÉMATISTE DU PUY DE DÔME

Cette association a pour objet de répandre l'idéal crématiste et d'en favoriser la pratique.

Son action est d'effectuer un redéploiement de l'organisation de l'association afin de mieux répondre aux demandes des adhérents et de favoriser la promotion de la crémation, notamment par une présence accrue auprès des personnes les plus âgées et ayant perdu des liens familiaux.

Budget de l'action :	29 710 €
Subventions sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

OS CAMPONESES MINHOTOS - CASA DE PORTUGAL (LES CAMPAGNARDS DU MINHO – MAISON DU PORTUGAL) ASSOCIATION FOLKLORIQUE, CULTURELLE, ARTISTIQUE, SPORTIVE ET DE LOISIRS

Fondée en 1980, cette association a pour objectif de perpétuer les coutumes et traditions portugaises dans notre ville, autour d'actions et d'évènements spécifiques. Elle a pour cela noué des liens avec des associations portugaises du monde entier, organisé des expositions ainsi que des voyages et constitué un groupe folklorique.

L'association, étant membre de la Fédération Amicale Folklorique Nationale, a organisé l'assemblée générale de la Fédération. Elle a ainsi accueilli à Clermont-Ferrand 150 représentants de groupes folkloriques venus de toute la France.

Coût de l'action :	8 000 €
Subvention sollicitée :	5 000 €
Subvention proposée :	1 995 €

CENTRE HUMANITAIRE DES MÉTIERS DE LA PHARMACIE (CHMP)

Cette importante association humanitaire intervient à l'échelle internationale visant à assurer la sécurisation du médicament dans les pays en voie de développement. Elle est reconnue par le ministère des Affaires Etrangères et par l'Organisation Mondiale de la Santé. Clermont-Ferrand peut s'enorgueillir d'accueillir son siège social, son laboratoire de contrôle qualité (pré-qualifié par l'Organisation Mondiale de la Santé), de son centre de formation ainsi que d'un centre d'expertise pharmaceutique internationale,

Sous le haut-patronage de l'Unesco, elle rend hommage chaque année à des hommes et des femmes qui ont participé au développement de la science et de l'émancipation de l'homme. Après avoir organisé en 2017, en partenariat avec l'Unesco et la Ville de Clermont Ferrand, la célébration de Jean Rouch, le CHMP organisera une série de manifestations (expositions, films, conférences, évènements culturels) en l'honneur d'Alexander von Humboldt dont l'Unesco fêtera le 250ème anniversaire de sa naissance.
Ce projet est co-construit avec de nombreuses associations et un établissement d'enseignement professionnel (Lycée Roger Claustres)

Alexander von Humboldt (1769-1859), homme des Lumières, a été sans conteste le plus éminent naturaliste de son temps. A la fois physicien, chimiste, botaniste, zoologiste, géologue et astronome, il fut aussi en 1800 l'un des

premiers scientifiques à corréler les changements climatiques à l'activité de l'homme. Humaniste, il fut, à l'échelle internationale, l'un des principaux porte-parole de la lutte contre l'esclavage ainsi que l'un des combattants les plus ardents contre l'antisémitisme.

Le projet s'inscrit donc dans le cadre du dispositif des Villes apprenantes UNESCO et du 250ème anniversaire de la naissance d'Alexander Von Humboldt commémoré par cette institution.

Des partenariats sont actuellement en cours d'élaboration avec d'autres villes apprenantes.

Coût de l'action :	36 000 €
Subvention sollicitée :	13 000 €
Subvention proposée :	13 000 €

AMICALE CULTURELLE TURQUE DE L'AUVERGNE

L'association a pour objectif de répondre aux besoins culturels, socioculturels et sportifs de la communauté turque vivant à Clermont-Ferrand et plus généralement dans la région.

Elle se donne pour mission d'organiser des réunions, séminaires, conférences et formations pour des personnes d'origine turque habitant dans la région.
Elle souhaite, en parallèle, organiser sur deux journées, place du 1er Mai, une grande kermesse qui permettra aux clermontois de découvrir, à travers les animations proposées, la richesse de la culture turque.

Coût de l'action :	13 946 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

REPAIR CAFE CLERMONT-FERRAND

Un Repair Café est un atelier qui réunit des bénévoles réparateurs et des personnes qui viennent faire réparer des objets du quotidien – peu volumineux – qu'ils ne veulent pas jeter (machine à café, pantalon, etc). L'objectif de cette association est d'inciter à éviter de jeter les objets du quotidien en partageant un moment d'échange de savoir-faire pour les réparer dans une ambiance conviviale.
Le but de leur action est de mettre en place une dizaine d'ateliers en partenariat avec des associations (Réseau des Espaces Partagés, Secours Populaires, …)

Coût de l'action :	7 700 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 DEC. 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

CLERMONT-FERRAND
ARVERNA CIVITAS NOBILISSIMA

Philippe BOHELAY